Septième assemblée citoyenne de ICI St-Robert

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 14 avril 2015

Centre communautaire de Saint-Robert

358, avenue Sirois à Rimouski

Présences (21) :

Claire Dubé, Julie Brulé, Martine Canuel, Raphaël Arsenault, Ginette Levesque, Jade Cloutier, Lise Métivier, Antoine Létourneau-Berger, Éric Joubert, Brigitte Tremblay, Jacynthe Côté, Cindy Grant, Marjolaine Blais, Fernande Beaulieu, Yvon Pelletier, Marie Plourde, Gilles Plourde, Raphaële Terrail, Michel Francoeur, Arlène Cotton et James Caveen.

Ordre du jour proposé :

1. Accueil
2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mars 2015
5. Suivi au procès-verbal
6. Informations :
   - 6.1 Comité développement durable
   - 6.2 Comité Parc Lepage
   - 6.3 Comité Fête des voisins
   - 6.4 Comité WEB – communications
   - 6.5 Fondements (textes)
   - 6.6 cour d'école
7. Sujets divers
   - 7.1 Local pour les rencontres
   - 7.2 Partenariat avec la coop Paradis
   - 7.3 Corvée de nettoyage
   - 7.4 Partenariat avec Jade Cloutier
   - 7.5 Organisation des loisirs à Saint-Robert
8. Prochaine assemblée
9. Levée de l'assemblée

1. Accueil

La réunion débute à 19 h. Afin que les nouvelles personnes présentes à l'assemblée puisse faire connaissance avec le regroupement ICI St-Robert, Arlène dresse un bref portrait de celui-ci et des règles encadrant la tenue d'une assemblée citoyenne. Ensuite, chaque personne se présente.

2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps

Arlène propose d'animer la rencontre. James s'occupe de la prise de notes et Ginette est nommée gardienne du temps.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les points :

6.6 cour d'école,
7.1 Local pour les rencontres,
7.2 Partenariat avec la coop Paradis,
7.3 Corvée de nettoyage,
7.4 Partenariat avec Jade Cloutier,
7.5 Organisation des loisirs à Saint-Robert ;

sont ajoutés à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mars 2015

Martine fait la lecture du procès-verbal. À la page 2 on demande de corriger le nom du directeur des services des ressources matérielles de la commission scolaire qui est Carl Ruest et non Karl Charest.
Il est proposé par Claire et secondé par Jacynthe d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2015 avec les corrections demandées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.Suivis au procès-verbal

Réseautage : Ginette informe l'assemblée que l'inventaire des commerces et services qui a été entrepris par elle et Claire à l'automne va reprendre avec l'arrivée du beau temps.

Elles pensent qu'il serait bien de laisser un feuillet d'information sur ICI St-Robert lorsque les propriétaires sont absents.

Une autre stratégie pour rejoindre le plus de gens possible consisterait à tenir les assemblées citoyennes selon un horaire fixe – à chaque deuxième mardi du mois, par exemple – et d'afficher cette information sur le site WEB et sur les invitations que on distribut.

On souligne finalement que plusieurs commerces et services du quartier n'ont pas d'accès pour les personnes handicapées. Il faudrait profiter de ces visites pour sensibiliser les gens à la nécessité de rendre leurs services accessibles à toutes et tous.

Comité développement durable : L'assemblée demande que le document de présentation sur le «*Réaménagement de la voirie secteur Saint-Jean-Baptiste Ouest*» remis par la ville de Rimouski le 4 mars 2015 soit accessible sur notre site WEB. James assurera le suivi.

6. Informations

6.1. Comité développement durable

Le comité a remis le compte-rendu de sa rencontre du 24 mars 2015.

Une rencontre avec Claire Lafrance (coordonnatrice en environnement) et Jean-François Durette (travaux publics) de la ville de Rimouski est prévue pour le 15 avril. Cette rencontre a pour but de présenter ICI St-Robert, de faire part de nos préoccupations en développement durable et de sensibiliser la ville à l'instauration d'une politique de l'arbre. Arlène, Raphaële et Raphaël représenteront ICI St-Robert lors de cette rencontre.

Concernant le projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste, le comité développement durable se dit déçu de l'absence d'une piste cyclable dans le projet. Il souhaiterait faire une alliance avec Rimouski ville cyclable afin de convaincre la ville de modifier le projet pour mettre un trottoir seulement d'un côté de la rue et une piste cyclable de l'autre.

En ce qui a trait au dons d'arbres, le comité mentionne que le site WEB d'**arbres canada** présente toute l'information concernant les dons d'arbres du **Canadien National** et de

la banque **Toronto Dominion**. Il faudra rester informer du calendrier des donateurs d'arbres.

Au cours de la discussion qui s'en suit, on souligne qu'il serait important que la ville dresse un inventaire des arbres remarquables. On mentionne aussi que selon le plan d'aménagement de Rimouski, la rue Saint-Laurent est censée devenir une avenue piétonnière avec des avancés pour y planter des arbres.

6.2. Comité Parc-Lepage

Jacynthe, Raphaël et Claire ont rencontré l'ancien conseiller Christian Tremblay pour discuter des prochaines étapes vers l'implantation d'un jardin communautaire dans le parc. Il ne resterait qu'à faire une demande officielle à la ville. Cependant, la ville ne considère que les demandes provenant d'organismes reconnus. Il faudra soit mettre en place un organisme ou encore tenter de convaincre la ville qu'ICI St-Robert est un intervenant légitime dans ce dossier. Une requête sera envoyée à la ville par Claire pour une demande officielle. À suivre.

Concernant la maison du gardien, la mise aux normes de la bâtisse coûterait près de 100 000 $. La ville songe à condamner la maison. Le comité du Parc-Lepage veut sensibiliser la ville au fait que plusieurs services pourraient être regroupés dans la maison du gardien : Club des débrouillards (CLSEQ), centre d'information sur l'agriculture urbaine, etc.

6.3. Fête des voisins

Le comité, composé de Martine, Claire et Arlène a fixé la date de la Fête des voisins au 13 juin 2015, de 12 h à 18 h. Le comité considère que la tenue de la fête avec fermeture de la rue Michaud, tel qu'initialement prévu, sera trop difficile à gérer à cause des trajets d'autobus municipaux et des funérailles ou autres célébrations imprévues à l'église Saint-Robert. La fête aura plutôt lieu dans la cour de l'école l'Aquarelle. On a fait une demande d'accès au gymnase en cas de pluie.

Au programme, on propose donc un dîner communautaire où chacun apporte un plat à partager, de la musique «live», des activités pour les enfants et une thématique «une couleur, une rue».

Les participants devront s'inscrire avant le 1er juin.

Il s'en suit une discussion au cours de laquelle les points suivants sont évoqués :

- Il y a une certaine déception car la rue est plus symbolique que la cour d'école.

• Une fête des voisin est plus intime qu'une fête de quartier afin qu'on puisse mettre des noms sur les visages.
• Serait-il possible de commencer sur sa propre rue et ensuite de tous se rencontrer dans la cour d'école en fin d'après-midi ?

En bout de ligne, le choix de tenir la fête des voisins dans la cour d'école, tel que proposé par le comité est maintenu. Reste à savoir qui veut participer à mobiliser les voisins sur son bout de rue.

6.4. Comité WEB – communications

Les membres du comité WEB (Martine, Antoine et James) se sont rencontrés pour travailler à la mise en page et au contenu du site WEB d'ICI St-Robert. Plusieurs sections du site doivent être complétées. On veut, entre autres, terminer l'inventaire des organismes de Saint-Robert et ajouter un historique du quartier. On lance un appel à tous pour nous fournir des photos à mettre sur le site.

6.5. Fondements (textes)

Arlène fait la lecture d'un texte visant à formaliser la définition de l'*Assemblée citoyenne du quartier St-Robert*. L'assemblée demande d'y apporter quelques modifications avant que le texte soit mis sur la page d'accueil du site WEB. Le texte retenu se lit comme suit :

> «L'Initiative citoyenne indépendante de Saint-Robert (ICI St-Robert) est un regroupement de citoyennes et de citoyens provenant de divers horizons qui désirent mettre leurs idées et actions en commun afin de rendre notre quartier plus convivial, plus attrayant et plus communautaire. La porte est ouverte à toutes les résidentes et tous les résidents qui ont envie de prendre part aux discussions et ou aux comités créés par l'assemblée. On peut aussi s'y rendre juste pour s'informer de ce qui se passe dans le quartier St-Robert. Les assemblées se déroulent dans le respect de toutes et tous et sont régies par les principes de la démocratie participative.
>
> L'assemblée citoyenne est donc composée de personnes d'un même territoire. Cette appartenance au quartier ne se mesure pas nécessairement par la délimitation de la carte électorale du district 7. Elle réfère au lien historique et social que les gens entretiennent avec ce territoire.

But général : Favoriser le sentiment d'appartenance des citoyens et citoyennes à leur quartier.»

Le texte est adopté à l'unanimité.

Arlène fait la lecture d'un second texte expliquant les principes fondateurs de l'assemblée citoyenne ICI St-Robert :

«Principes fondateurs de l'assemblée citoyenne de St-Robert

C'est une expérience de démocratie directe. Chacune et chacun peut librement s'exprimer sur ses préoccupations et ses rêves pour le quartier. C'est ensemble que les décisions sont prises. C'est une assemblée indépendante des institutions existantes. Cependant, des élues et élus peuvent y participer au même titre que les citoyennes et citoyens du quartier.

L'assemblée citoyenne, par sa philosophie de démocratie directe, ne vise pas à se donner une structure rigide. Cependant, des comités de travail peuvent être formés par ses membres selon les intérêts et les affinités dans le but de faciliter l'avancement des projets, En tout temps, l'assemblée demeure souveraine et responsable des activités initiées durant les réunions. Elle doit donc être informée et consultée de toute initiative mise de l'avant par ses membres.

Enfin, malgré les obligations et les projets en cours, l'assemblée reste un lieu d'échanges qui vise à développer la collégialité et le sentiment d'appartenance des résidentes et résidents à leur quartier.»

Cette première version du texte sera disponible sur le site WEB d'ICI St-Robert : http://icistrobert.weebly.com/qui-sommes-nous.html.

6.6. cour d'école

Une rencontre concernant le réaménagement de la cour de l'école l'Aquarelle et du terrain du presbytère aura lieu le 18 avril à 15 h 30. La direction de l'école, des représentants des professeurs et de l'Organisme de participation des parents (OPP) ainsi que les membres du comité cour d'école d'ICI St-Robert (Gabriel Parent, Denise Dumais, Claire Dubé, Julie Brûlé et Pierre Tremblay) seront présents à cette réunion.

7. Sujets divers

7.1. Local pour les rencontres

Claire informe l'Assemblée qu'un local est disponible au Centre communautaire pour y tenir des petites rencontres de comités. On peut réserver en appelant M. Maurice Levesque au 418 723-3276.

7.2. Partenariat avec la coop Paradis

Selon Raphaël, la coopérative Paradis aimerait que l'Assemblée participe aux 5 à 7 réguliers qu'elle entend instaurer bientôt. La coop sollicite aussi notre participation à un événement porte-ouverte qui se tiendra en septembre prochain. A suivre.

7.3. Corvée de nettoyage

Le journaliste Pierre Michaud organise une corvée de nettoyage des terrains vagues le long de la côte de la rue Sirois (secteur mieux connu sous le nom *«Les fesses à Marie»*). Claire va rencontrer le directeur du Paul-Hubert et le gérant de IGA pour tenter d'obtenir des bénévoles pour cette occasion. La corvée est prévue pour le 17 mai prochain.

7.4. Partenariat avec Jade Cloutier

Jade Cloutier, étudiante à l'UQAR, est impliquée par ses études dans des activités citoyennes visant l'appropriation du territoire. Elle souhaite tenir une activité de type BBQ visant à informer les gens de l'existence d'ICI St-Robert. Cette activité pourrait avoir lieu un dimanche, près de l'église. Julie suggère qu'on contacte les propriétaires du marché Malenfant pour une possible collaboration.

On invite Jade à se joindre au comité WEB – communications pour le suivi de ce projet. Jade accepte l'invitation.

7.5. Organisation des loisirs à Saint-Robert

Yvon Pelletier et Michel Francœur de la Corporation des loisirs de Saint-Robert font part de leurs préoccupations concernant la tenue d'une fête des voisins car la tenue de cet événement disperse les efforts nécessaires à l'organisation d'activités de loisirs. Ils aimeraient plutôt que l'Assemblée fasse équipe avec la Corporation dans le cadre de la fête de quartier qu'elle organise chaque année. Les membres de l'Assemblée précisent que la Fête des voisins est une initiative provinciale ne visant qu'à rapprocher les voisins immédiats et qu'elle n'entre pas en conflit avec la fête de quartier organisée par la Corporation des loisirs.

Yvon et Michel considèrent que plusieurs des projets de l'Assemblée ne pourront être menés à terme sans l'appui d'organismes officiels. La tenue d'activités communautaires implique un soutien financier et nécessite une assurance responsabilité en cas d'accidents. La Corporation des loisirs se dit ouverte à une collaboration avec l'Assemblée citoyenne pour certaines activités de loisir.

Mentionnons en terminant qu'Yvon et Michel ont fait part de leurs inquiétudes en ce qui concerne l'avenir de la Corporation des loisirs de Saint-Robert. La Corporation - OTJ de Saint-Robert à sa création - existe depuis 1961 et est maintenue à flot depuis des années par un petit nombre de bénévoles. Il y a un grand besoin de relève au sein de la Corporation des loisirs.

L'Assemblée voit un partenariat souhaitable avec la Corporation des loisirs de Saint-Robert.

8.Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 20 mai 2015 à compter de 19 h. au centre communautaire de St-Robert.

9.Clôture de l'assemblée

La réunion se termine à 21 h 20.

James Caveen, secrétaire pour la 7e Assemblée citoyenne de St-Robert.